

ARC-6003

LABORATOIRE DE DESIGN URBAIN

ARC-6036

PROGRAMMATION ET DESIGN

Revisiter l'aménagement des écoles secondaires et de leur voisinage pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie¹



Enseignante :

Carole Després, professeure bureau 3240, poste 3707

Avec l'assistance de :

Michael Doyle, professionnel de recherche, bureau 2215, poste 6775

et la participation ponctuelle de :

Rémy Barbonne, stagiaire postdoctoral

Nabila Bachiri, candidate au doctorat

Local et heures des cours :

Local 4210 les lundis de 12 :30-15 :30 et les jeudis de 8 :30 à 15 :30

¹ Projet de recherche dirigé par Carole Després. Les chercheurs associés sont Natalie Alméras, Geneviève Vachon, Marie-Hélène Vandersmissen, Vicky Drapeau et Ann Royer.

PRÉAMBULE

La programmation architecturale ou urbaine est souvent comprise comme l'étude des fonctions de l'architecture et de la ville et l'élaboration de normes ou de règlements prescriptifs. Cette vision réductrice occulte le rôle fondamental qu'elle joue dans la détermination des interactions et des activités humaines. La programmation est partie prenante du processus de design et s'inscrit en amont de la démarche. Chaque commande est un nouveau défi; l'espace doit être aménagé de manière dynamique, en anticipant l'évolution rapide des besoins, des pratiques, des technologies et des infrastructures. Le module de spécialisation en *évaluation et programmation architecturales* de la M. Arch. répond au besoin de formation des architectes dans ce domaine; celle offerte en *évaluation et programmation urbaines* dans le cadre de la M. Sc. innove dans la formation des designers urbains dans ce domaine.

DESCRIPTION DE L'ATELIER

Cet atelier vise, dans une attitude prospective, à élaborer un programme urbain ou architectural, ainsi que des propositions d'aménagement, dans une démarche où l'évaluation, la programmation et le design se nourrissent mutuellement. L'atelier vise, dans un premier temps, la compréhension de la commande et, dans un deuxième temps, l'élaboration du programme et du projet, conjointement avec des experts du milieu.

CONTEXTE

L'atelier s'inscrit à l'intérieur du projet de recherche *Activité physique, alimentation et surplus de poids chez les adolescents : l'influence du territoire d'actions quotidiennes dans la ville sur les habitudes de vie associées*, projet de recherche financé par le Fonds Québécois de recherche sur la société et la culture.

Dans le but de mieux comprendre les habitudes de vie des adolescents, plus de 200 élèves de 4^e secondaire fréquentant 10 écoles de l'agglomération de Québec ont participé à une enquête Internet en 2009 et 2010. Une cinquantaine parmi eux ont en outre pris part à des entrevues et complété des journaux décrivant leurs activités et déplacements quotidiens. Une trentaine de ces derniers ont aussi fait l'objet de mesures de condition physique et complété des journaux photographiques décrivant leur alimentation quotidienne.

Ce projet de recherche a la particularité qu'il vise, sur la base des résultats de cette recherche qui seront présentés lors d'un Café des sciences le 29 septembre prochain, à développer des propositions concrètes d'aménagement ou de réaménagement pour les écoles et leur voisinage qui favoriseraient l'adoption de saines habitudes de vie chez les adolescents. Ainsi, un atelier de programmation sera mené en collaboration avec la direction de trois écoles publiques soit l'École secondaire de Rochebelle à Sainte-Foy, celle des Seigneuries à Beauport et la polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Elles ont été retenues parmi les 10 écoles participant au projet de recherche sur la base du potentiel offert par leur localisation urbaine et leurs terrains extérieurs. Outre des représentants des écoles, les partenaires du projet de recherche sont invités à participer à cet exercice soit la Commission scolaire Les Découvreurs, la Commission scolaire des Premières Seigneuries, Québec en forme, Sport Étudiant, Accès Transports Viabes, la Ville de l'Ancienne-Lorette, la Ville de Québec, le Réseau de transport de la Capitale, la Direction de la Santé publique, le CSSS de la Vieille-Capitale, la Communauté métropolitaine de Québec, Transports Québec et le MELS.

MANDAT

De manière plus spécifique, les étudiants travailleront ainsi tout l'automne à identifier et développer des propositions architecturales et urbaines répondant au mandat de requalifier ou réaménager l'intérieur des écoles, les terrains scolaires et les secteurs de ville dans lesquelles ces dernières sont situées pour encourager la marche, le vélo et l'activité physique, ainsi que l'adoption de saines habitudes alimentaires.

Le mandat débordera de la recherche pour inclure une réflexion sur les nouvelles approches pédagogiques, l'intégration des TIC, le développement durable, ainsi que d'autres défis qu'identifieront les représentants des écoles et autres experts. De même, en ce qui concerne l'aménagement des secteurs scolaires, la réflexion sera élargie de manière à les bonifier pour servir l'ensemble des résidents et des utilisateurs du voisinage.

Le travail des étudiants consiste d'abord à décrire en détail la localisation, les terrains, les pavillons et les locaux de chacune des écoles et à produire un diagnostic complet des dimensions déficientes du milieu, pour ensuite définir des objectifs ainsi que des critères de performance à atteindre pour bonifier le milieu architectural et urbain, et enfin, élaborer des propositions architecturales et urbaines pour requalifier et bonifier les aménagements actuels.

Le mandat sera réalisé par 9 candidats à la maîtrise en sciences de l'architecture, option design urbain, dans le cadre du *Laboratoire de design urbain*, ainsi que par un groupe de 15 candidats à la maîtrise en architecture, dans le cadre de l'atelier *Programmation et design*, sous la supervision de Carole Després, professeure et avec l'assistance soutenue de Michael Doyle, professionnel de recherche. Nabila Bachiri, candidate au doctorat en ATDR et Rémy Barbonne, stagiaire postdoctoral à la Direction de la santé publique de la Capitale Nationale offriront aussi leur assistance de manière ponctuelle.

Chacune des écoles se verra assigner une équipe de 8 étudiants dont 5 en architecture et 3 en design urbain. En bref, au cours de la session, les étudiants travailleront à :

1. établir un diagnostic urbain et architectural,
2. identifier des avenues innovatrices pour bonifier le milieu,
3. définir des programmes urbains et architecturaux spécifiques,
4. concevoir des propositions d'aménagement.

Quatre sessions de travail collaboratif avec un comité expert, formé des chercheurs, de représentants des écoles et des partenaires gouvernementaux et associatifs, permettront de valider les décisions et hypothèses des étudiants au fur et mesure de l'avancement de leur réflexion.

Une activité d'« initiation à l'architecture et à l'urbanisme » avec des élèves des trois écoles sera planifiée et dirigée par les étudiants au cours de la session, dans le but de mettre à contribution la connaissance des jeunes de leur milieu scolaire ainsi que leur créativité.

L'ensemble des travaux produits dans le cadre de ce projet de recherche sera présenté dans le cadre d'un évènement spécial qui se tiendra au Musée de la civilisation du Québec les 19 et 20 avril 2012.

MEMBRES DU COMITÉ EXPERT (*participation à confirmer)

Des milieux éducationnels

Francine Desrochers, directrice, École secondaire la polyvalente de l'Ancienne-Lorette

Daniel Lemelin, directeur adjoint 4^e et 5^e secondaire, École secondaire de Rochebelle

Robert April, directeur adjoint à l'administration, École secondaire des Premières Seigneuries

*Alain St-Pierre, directeur des services éducatifs, Commission scolaire Les Découvreurs

*Représentant-e, Ressources matérielles, Commission scolaire les Découvreurs

*Représentant-e, Ressources matérielles, Commission scolaire des Premières Seigneuries

François Guité, consultant en éducation et nouvelles technologies, MELS

*Représentant-e, direction de l'équipement, MELS

Des milieux de la santé

Maggie Vallières, Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

Ann Royer, Direction de la Santé publique-CN

Rémi Barbonne, stagiaire postdoctoral, DSP-CN

*Michel Beauchemin, Groupe Mobilisation

*Lise Chapdelaine, CSSS-Vieille-Capitale

*Lucie Lapierre, Québec en forme

Villes et aménagement

Denis Jean, directeur de l'urbanisme, Ville de Québec

*Représentant-e, Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge

*Représentant-e, Arrondissement de Beauport

*Représentant-e, Ville de l'Ancienne-Lorette
Corinne Thomas, Réseau de transport de la Capitale

Christian Savard, Accès Transports Viables

Michel Rochefort, CMQ

Nathalie Noël, MTQ

De l'École d'architecture de l'Université Laval

Nabila Bachiri, candidate au doctorat en ATDR

Mike Doyle, professionnel de recherche

Carole Després, professeure et directrice du GIRBa

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître les composantes d'un *programme architectural ou urbain*, ainsi que les procédures pour leur élaboration.
- De manière à nourrir l'élaboration d'orientations et de principes directeurs, d'objectifs, ainsi que de critères de design et de performance propres à la programmation:
 - Savoir repérer et analyser des articles scientifiques et de vulgarisation pertinents;
 - Savoir analyser et évaluer les milieux dans leurs composantes morphologiques, métriques, organisationnelles, perceptuelles, ergonomiques et techniques;
 - Savoir élaborer des propositions concrètes d'aménagement visant à mettre à l'épreuve un programme préliminaire;
 - Savoir appliquer une méthode collaborative de travail intégrant des experts du milieu afin de valider un programme.
- Savoir exprimer efficacement à l'oral, à l'écrit et graphiquement les composantes d'un programme architectural ou urbain.
- Savoir appliquer la méthodologie d'élaboration d'un programme à une problématique et un cadre physique d'aménagement ayant ses propres exigences.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- À travers la visite et l'évaluation de milieux comparables à celui visé par la commande, ainsi que les sessions de travail avec les experts:
 - Comprendre la mission des services éducatifs envers la clientèle ciblée;
 - Comprendre le fonctionnement du milieu éducatif et ses composantes;
 - Comprendre le travail quotidien et les besoins des enseignants, des élèves et employés;
 - Comprendre la relation entre l'école et ses espaces extérieurs;
 - Comprendre le fonctionnement du milieu urbain dans lequel l'école est implantée;
 - Comprendre les objectifs et les projets de la municipalité ou de l'arrondissement pour les secteurs urbain périphériques aux terrains scolaires visés.

LA MATIÈRE

- Les dimensions et les étapes de la programmation urbaine et architecturale;
- Les dimensions et les étapes de l'évaluation architecturale et urbaine;
- Les composantes d'un programme urbain ou architectural;
- Le fonctionnement d'une école secondaire:
 - Le personnel et leurs besoins: gestionnaires, enseignants, autres professionnels, stagiaires, entretien, et autres employés;
 - Les clientèles et leurs besoins: leur spécificité, provenance géographique, moyens de transport, horaire et besoins;
 - L'organisation de l'enseignement: organisation du temps et besoins spécifiques; configuration, organisation et exigences particulières des aménagements extérieurs et des locaux; exigences et équipements liés aux spécialités enseignées, aux programmes à vocation particulière, l'intégration des NTIC, etc. ;
 - L'organisation du transport piéton, cycliste, scolaire, collectif et automobile (passager ou conducteur)
 - L'organisation des activités parascolaires et des sorties;
 - L'organisation des repas;
 - L'organisation de la sécurité;
 - Les exigences au niveau des systèmes du bâtiment et du développement durable: structure, ventilation, électricité, sécurité, télécommunication, ascenseurs, acoustique, luminosité, recyclage, etc.

LES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

- Café des sciences présentant les résultats du projet de recherche;
- Recension d'écrits scientifiques et analyse de précédents architecturaux (dans le cadre du cours théorique qui accompagne l'atelier de programmation);
- Visite d'écoles secondaires récemment construites ou rénovées ailleurs au Québec;
- Analyse de matériel visuel et de données statistiques;
- Modélisation et maquette 3D;
- Élaboration de programmes urbains et architecturaux;
- Élaboration de propositions urbaines et architecturales;
- Ateliers de travail collaboratif avec des experts;
- Ateliers de travail collaboratif avec des élèves.

PLAN DE TRAVAIL

1. Compréhension du problème et définition de la mission (4 semaines)

La 1^{re} étape vise la compréhension des pratiques actuelles, ainsi que des tendances et innovations ici et ailleurs dans le monde en matière d'infrastructures pour l'enseignement secondaire. Elle comporte :

- 1) La visite des locaux actuels avec les responsables concernés;
- 2) L'identification des défis québécois en matière d'enseignement secondaire;
- 3) L'identification des grandes tendances en matière d'enseignement secondaire²;
- 4) La recherche et analyse de précédents architecturaux novateurs ici et ailleurs dans le monde²;
- 5) La recherche et analyse d'écrits pertinents pour l'aménagement d'écoles secondaires et leurs territoires²;
- 6) La participation à un café des sciences portant sur les résultats du projet de recherche;
- 7) L'analyse du programme pédagogique des écoles concernées;
- 8) La définition de constats généraux et spécifiques pour les écoles ciblées;
- 9) La définition d'une mission commune pour l'atelier.

2. Diagnostic urbain et architectural + programme préliminaire (4 semaines)

La 2^e étape vise à bien saisir les contextes architecturaux, urbains et règlementaires propres aux écoles concernées mais aussi leur contexte socioéconomique. Elle comporte les tâches suivantes :

- 1) Analyses visuelle, spatiale, métrique, fonctionnelle et technique des écoles visées, aux échelles architecturale, parcellaire et urbaine;
- 2) Analyse de la clientèle scolaire: origine, transport scolaire, statut socioéconomique;
- 3) Coordination d'un exercice de production de cartes mentales par des élèves des 5 niveaux secondaires par les étudiants à la M. Arch.
- 4) Observation *in situ* des écoles « en usage » pendant une journée complète (dans le cours théorique pour les étudiants à la M. Sc., dans l'atelier pour les étudiants en DU);
- 5) Organisation d'une activité participative d'aménagement avec des élèves volontaires;
- 6) Production de la modélisation numérique et de la maquette 3D pour chaque école et son site;
- 7) Diagnostic approfondi quant au fonctionnement architectural et urbain des écoles;
- 8) Définition des objectifs généraux et des critères d'aménagement et de design;
- 9) Élaboration des programmes préliminaires pour les écoles.

3. Propositions d'aménagement (4 semaines)

Cette 3^e étape vise, dans un 1^{er} temps, à élaborer des propositions générales d'affectation des espaces et, dans un 2^e temps, des propositions spécifiques d'aménagement pour les écoles désignées. Cette étape comporte les tâches suivantes :

Pour les architectes :

- 1) Localisation des accès, circulations verticales et horizontales, issues de secours;
- 2) Blocage général des espaces à partir du programme;
- 3) Vérifications techniques (structure, systèmes du bâtiment, sécurité contre les incendies);
- 4) Élaboration des hypothèses d'aménagement.

Pour les designers urbains :

- 1) Localisation des accès et voies circulations pour les piétons, cyclistes, utilisateurs des transports collectifs, automobilistes et autobus scolaires;
- 2) Zonage général des espaces requis à partir du programme;
- 3) Vérifications techniques (réglementation, coûts, infrastructures urbaines, propriété foncière, etc.);
- 4) Élaboration des hypothèses d'aménagement.

² Dans le cadre du cours théorique qui accompagne l'atelier de programmation architectural.

4. Finalisation des programmes et propositions d'aménagement (2 semaines)

Sur la base des commentaires et des recommandations des membres du comité expert et des élèves, cette étape comporte les tâches suivantes:

- 1) Ajustement de la proposition de design et finalisation de la modélisation;
- 2) Finalisation de la rédaction et de la mise en forme des programmes architecturaux et urbains² :
 - a) Ajustement des objectifs, ainsi que des critères de performance et de design;
 - b) Finalisation des schémas de proximité et des organigrammes fonctionnels;
 - c) Ajustement du tableau des superficies;
- 3) Évaluation de l'atteinte des critères de performance de la proposition.

ÉVALUATION ET PONDÉRATION DES TRAVAUX

Première présentation	20%
Rapport des visites évaluatives et définition de la mission générale	
Pour les étudiants à la M. Sc. : Activité d'observation <i>in situ</i>	10%
ou	
Pour les étudiants à la M. Arch. : Activité de production de cartes mentales	
Deuxième présentation	20%
Rapport diagnostic	
Élaboration du programme architectural préliminaire	
Troisième présentation	20%
Conception des propositions architecturales	
Organisation d'une activité participative d'aménagement avec des élèves volontaires	10%
Quatrième présentation	20%
Finalisation du programme et des propositions de design	

Correspondance des notes numériques et alphanumériques

Valeur numérique d'une lettre		Écart admissible pour convertir une valeur numérique en lettre		Signification du résultat
A+	4,33	4,17 à 4,33	91,67 à 100,00	Travail qui témoigne de l'atteinte convaincante de l'ensemble des objectifs visés.
A	4,00	3,84 à 4,16	88,34 à 91,66	
A-	3,67	3,50 à 3,83	85,00 à 88,33	
B+	3,33	3,17 à 3,49	81,67 à 84,99	Travail qui rencontre très bien la majorité des objectifs visés.
B	3,00	2,84 à 3,16	78,34 à 81,66	
B-	2,67	2,50 à 2,83	75,00 à 78,33	
C+	2,33	2,17 à 2,49	71,67 à 74,99	Travail satisfaisant mais qui comporte des lacunes importantes à l'égard des objectifs visés.
C	2,00	2,00 à 2,16	70,00 à 71,66	
E	0,00	moins de 2,00	00,00 à 69,99	Travail insuffisant qui ne rencontre pas les objectifs visés.

Évaluation de la participation ou de l'apprentissage

L'évaluation de l'atelier tient compte de la participation de l'étudiant-e au travail collectif et de son niveau d'apprentissage de diverses habiletés. Cette évaluation prend en considération le développement des habiletés à la recherche et au design, ainsi qu'en communication orale et écrite, mais aussi de la disposition au travail d'équipe (disponibilité et ponctualité, capacité d'écoute, participation aux discussions, leadership et initiative et organisation et coordination du travail collectif).

Plus d'une absence aux périodes d'atelier durant la session ou la faible participation aux discussions entraîne une évaluation négative (soustraction de notes) peut entraîner une dévaluation pouvant aller jusqu'à une note (par exemple, de A à B).

Appréciation de la qualité des présentations (écrites, orales et graphiques)

L'évaluation de l'apprentissage tiendra compte de la qualité de la langue française (dans les travaux écrits et les présentations orales). Les fautes seront sanctionnées par une dévaluation pouvant aller jusqu'à une note (par exemple, de A à B). Les travaux incompréhensibles, dont le français est trop déficient, seront à reprendre et seront systématiquement dévalués d'une note.

Téléphones cellulaires et messageries

Les messageries instantanées et les téléphones cellulaires sont fermés durant les périodes d'atelier ou de visites de sites.

Remises

Pour les quatre ateliers de travail avec le comité expert, les étudiants présentent l'avancement de leurs travaux sur Powerpoint ou sur un site Web, remettant au professeure et à chacun des participants au début de la rencontre une copie papier facilitant la prise de notes (3 diapositives PPT par page).

À la fin chaque session de travail avec le comité expert, chaque équipe remet au professeure un CD clairement identifié et daté avec les versions finales de leurs PPT en format ppt et pdf.

Pour la remise finale, les directives de la *Politique uniformisée de remise des projets d'ateliers* qui suit s'appliquent.

Politique uniformisée de remise des projets d'ateliers.

Afin d'assurer le bon rendement pédagogique des critiques, de maintenir la qualité du service d'impressions à l'École d'architecture et de permettre l'archivage électronique des projets, les remises des **projets finaux** prévues aux plans de cours doivent, en tous points, respecter la politique qui suit, de même que les dates et heures prévues aux calendriers préparés à cet effet.

- Comment remettre un projet final et dans quels formats :
 1. en allant sur www.webdepot.arc.ulaval.ca, un dossier compressé (.zip), contenant les fichiers correctement identifiés à leur auteur, en format .pdf des planches définitives, et
 2. au local 0219, à monsieur Gérard Roger, une réduction d'excellente qualité de ces mêmes fichiers (planches) .pdf, correctement identifiées à leur auteur, en format 11" x 17" couleur.

- Quand remettre les deux séries de documents?
Aux dates et heures indiquées par la direction. Ces informations sont données en cours de session via le site Internet de l'École d'architecture, au <http://www.arc.ulaval.ca>.

La critique des projets ne doit d'aucune manière être associée à une remise de projet, mais à une activité d'apprentissage qui nécessite de bonnes dispositions et la participation de tous. Toutes les planches, identiques au contenu du fichier électronique et aux réductions remis, doivent être affichées au local, au jour et à l'heure indiqués par le professeur ou la direction. Les maquettes peuvent être apportées le jour même, avant l'heure prévue pour le début de la critique.

Déroptions éventuelles à la politique et pénalités

Le coordonnateur aux opérations et les professeurs d'ateliers doivent rapporter toute dérogation à la direction. Sauf pour des cas de force majeure rapportés à la direction avant l'échéance et indépendamment de toute cause technique, les pénalités seront appliquées automatiquement et sans préavis. Les dérogations et les pénalités sont indépendantes et cumulatives.

DÉROGATIONS	PÉNALITÉS
• le fichier .zip a été remis en retard	• pénalité d'un cran de la note attribuée au projet (par exemple, de B+ à C+), par jour de retard
• les réductions des planches ont été remises en retard	• pénalité d'un cran de la note attribuée au projet (par exemple, de B+ à C+), par jour de retard
• les planches du projet ne sont pas affichées à l'heure prévue pour le début de la critique	• pénalité d'un cran de la note attribuée au projet (par exemple, de B+ à C+), par jour de retard
• l'étudiant ne se pointe pas à la critique	• échec automatique

BIBLIOGRAPHIE

Une bibliographie détaillée vous sera remise dans le cadre du cours théorique *ARC-6043 Programmation et évaluation architecturales* concomitant à l'atelier pour les étudiants à la M. Arch., et dans le cadre du cours *ARC-6033 Design urbain : concepts et méthodes*, pour les étudiants à la M. Sc. en design urbain.

CALENDRIER

SEPTEMBRE	COMPRÉHENSION DU PROBLÈME ET DE LA MISSION
Jeudi le 8 septembre AM et PM	AM : Présentation du plan de cours et organisation logistique de la session PM : Visite du site et des locaux de la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette (Mme Francine Desrochers, directrice)
Lundi le 12 septembre PM	PM : Visite du site et des locaux de l'École secondaire de Rochebelle à Ste-Foy (M. Daniel Lemelin, dir. adjoint) PM : Visite du site et des locaux de l'École secondaire de la Seigneurie à Beauport (M. Robert April, dir. adjoint)
Jeudi le 15 septembre AM et PM	Rapport de visite des écoles ciblées
Lundi le 19 septembre PM	Diagnostic préliminaire des écoles ciblées
Jeudi le 22 septembre AM et PM	Visite d'écoles exemplaires récemment construites Départ 7h (Pavillon Desjardins); retour en soirée
Lundi le 26 septembre PM	Travail sur le rapport de visite des écoles
Jeudi le 29 septembre AM ET PM Local 1121 et 1204 et 0236	Café scientifique : présentation des résultats du projet de recherche <i>Activité physique, alimentation et surplus de poids chez les adolescents : l'influence du territoire d'actions quotidiennes dans la ville sur les habitudes de vie associées</i>
OCTOBRE	DIAGNOSTIC, OBJECTIFS ET CRITÈRES DE PERFORMANCE
Lundi le 3 octobre PM	Définition de la mission commune « Répétition générale » en vue du 1 ^{er} atelier de travail avec le comité expert Correction et finalisation de la présentation
Jeudi le 6 octobre AM : 8 :30-13 :00 (local 1121) PM : les étudiants seulement	-1^{er} atelier de travail avec le comité expert -Retour sur la discussion
Lundi le 10 octobre PM	Congé de l'Action de grâce
Jeudi le 13 octobre AM et PM	Planification de la prochaine étape Réalisation des modélisation et maquettes 3D des écoles et sites Travail sur les orientations en équipe
Lundi le 17 octobre	Analyse du potentiel d'aménagement des locaux et du site
Jeudi le 20 octobre	Préparation du document d'orientation Préparation de la présentation pour la 2 ^e rencontre
Lundi le 24 octobre	« Répétition générale » en vue du 2 ^e atelier de travail avec le comité expert Correction et finalisation de la présentation
Jeudi le 27 octobre AM : 8 :30-13 :00 (local 1121) PM : les étudiants seulement	2^e atelier de travail avec le comité expert Retour sur la discussion

31 octobre au 4 novembre	Semaine de lecture
NOVEMBRE	PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT
Lundi le 7 novembre	Identification des principes directeurs d'aménagement à partir des observations et des évidences scientifiques
Jeudi le 10 novembre	Précision du programme
Lundi le 14 novembre	Scénarios de zonage des espaces
Jeudi le 17 novembre ou vendredi le 18 novembre <i>Journée(s) pédagogique(s) pour Rochebelle, Ancienne-Lorette et de la Seigneurie</i>	Atelier d'initiation à l'architecture et l'urbanisme avec des élèves volontaires (À confirmer auprès de la direction des écoles)
Lundi le 21 novembre	Finalisation des présentations
Jeudi le 24 novembre AM : 8 :30-13 :00 (local 1121)	3^e atelier de travail avec le comité expert
Lundi le 28 novembre PM	Correction des hypothèses d'aménagement
DÉCEMBRE	PROGRAMMES ET PROPOSITIONS EN REVISION
Jeudi le 1 ^{er} décembre	Correction des hypothèses d'aménagement
Lundi le 5 décembre	Finalisation des hypothèses et montage de la présentation finale
Jeudi 8 décembre	Fête de l'université Laval
Lundi le 12 décembre	Répétition générale en vue de la présentation finale
Jeudi le 15 décembre 8 :30-13 :00 (local 1121)	4^e atelier de travail avec le comité expert et invités spéciaux
Lundi le 19 décembre	Bonification des propositions
Jeudi le 22 décembre	Remise des présentations finales corrigées